



LISTE DES RÉFÉRENTS "FONCIER" PAR INTERCOMMUNALITÉS DE L'AVEYRON

2023

LES ENGAGEMENTS DU CORRESPONDANT LOCAL

En tant que correspondant local, vous vous engagez à :

- Accepter de figurer, avec les coordonnées que vous aurez fournies (téléphone, mail et adresse personnelle), sur la liste rendue publique des correspondants locaux ;
- Participer aux commissions locales ;
- Respecter la confidentialité des informations qui vous sont données (informations SAFER ou sur les personnes en recherche) ;
- Défendre les dossiers qui sont en cohérence avec les valeurs de la Confédération paysanne.
- Répondre aux demandes d'information des candidats à l'installation ainsi qu'aux demandes d'avis adressées par la Confédération paysanne et/ ou la SAFER.
- Participer aux réunions d'information du syndicat et/ou de la SAFER consacrées à l'animation foncière.

Si vous souhaitez vous aussi vous y impliquer, vous pouvez encore vous manifester auprès d'Orane, notre animatrice qui anime au quotidien ce travail : confaveyron@wanadoo.fr.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, plus le réseau sera dense, plus nous serons efficaces et proches des problématiques de terrain. C'est un engagement syndical local, concret et peu gourmand en temps.

